Association pour le Développement de l'Apiculture provençale

ADAPI infos

LA LETTRE DU DÉVELOPPEMENT APICOLE EN PROVENCE

25 juin 2012

Spécial Lavandes

Edito

Cyril FOLTON, Président de l'ADAPI

Vous connaissez la différence entre un optimiste et un pessimiste ?
L'optimiste voit le verre à moitié plein quand le pessimiste le voit à moitié vide.
Mais quand le verre est vide ???.....

Il est trop tôt pour faire le bilan de la saison, mais on peut d'ores et déjà être sûr qu'elle sera marquée d'une pierre noire. Sortie d'hivernage difficile suite à l'épisode de gel intense avec de petites colonies ou des taux de mortalité plus importants. Absence totale de miellée de printemps. Il semble que les ruches ayant bénéficié de la pollinisation arbo s'en sortent mieux. Que dire de l 'acacia et des orages en perspective sur les châtaigniers ? Que dire de l'élevage des reines : pour ceux qui ont débuté tôt, les fécondations ont été très aléatoires.

Les lavandes, puisque c'est le sujet de ce bulletin, ont elles aussi souffert du gel et de grandes surfaces sont certainement vouées à l'arrachage à l'automne. Le dépérissement inquiète réellement les lavandiculteurs et pour l'instant il n'y a pas de solution efficace. Le traitement préventif par pulvérisation de kaolinite sur les jeunes plantations devrait permettre d'éviter l'infestation initiale par le parasite. Mais qu'en est-il de l'incidence d'un tel traitement sur la qualité du nectar et l'attractivité de la plante pour les abeilles ? C'est le sujet d'étude qui débutera cet été. Espérons que l'incidence sera faible voir nulle.

Le suivi de la miellée de lavande fait l'objet d'un protocole simplifié ce qui devrait éviter le stress des colonies même si, comme l'a démontré Alban, les essais n'ont aucune conséquence sur la survie et la productivité des colonies. La manip a débuté sur les premiers ruchers installés en Drôme. Mais un autre sujet d'inquiétude monopolise la vigilance de l'ADAPI et de l'ADARA sur le secteur de la Drôme qui est le risque d'intoxication. En effet de nombreux traitements fongicides et insecticides sur vignes (dont certains réglementairement obligatoires) sont menés dans ce secteur. Et pour en rajouter, beaucoup de lavandiculteurs ont pris l'habitude de couper très tôt et hélas cette pratique ne semble pas pénaliser le rendement et la qualité de l'huile. Il serait intéressant d'étudier le bilan économique d'une coupe plus tardive (baisse de rendement en huile, gain de production de miel) et de discuter avec les lavandiculteurs sur le sujet.

Un message aux jeunes apiculteurs récemment installés qui se veut optimiste. Je ne peux bien sur pas encore l'affirmer (et j'espère me tromper) mais vous avez la « chance » de débuter votre carrière apicole avec l'une des pires saisons, toutes les suivantes ne pourront qu'être meilleures.

Bonnes transhumances et je l'espère bonnes récoltes à toutes et tous cet été.

SOMMAIRE

Observatoire lavande
- *Présentation* P.2
- *Rappel des principaux résultats* P.4

Des nouvelles des lavandiculteurs
- *Abeilles et lavandes : actualités* P.8
- *Dépérissement lavande et lavandin* P.8
- *Etude de l'impact des essais de lutte contre H. obsoletus sur les ruches* P.10

Technico-économique
- *Surfaces en lavandes et lavandins* P.12
- *Production de miel de lavande* P.13

Qualité
- *Impact éventuel des cultures de tournesol et fenouil sur la qualité du miel de lavande* P.15

Agenda P.16

Pensez à nous communiquer votre adresse email pour recevoir le bulletin par email (format pdf en couleur) ainsi que toutes les informations de l'ADAPI

Association pour le développement de l'apiculture provençale—22, av. Henri Pontier—13626 AIX-EN-PROVENCE cedex 1
Tél : 04 42 17 15 00—Fax : 04 42 17 15 01—mèl : adapi@free.fr—http://adapi.cnda.asso.fr

Apiculteurs en difficulté ?

L'édito de ce bulletin donne le ton : jusqu'à présent, 2012 ne semble pas être une bonne année pour l'apiculture.
Vous l'avez surement tous ressenti, à différents degrés. Mais si les problèmes rencontrés depuis ce début d'année impactent votre exploitation et que vous vous retrouvez en difficulté (technique ou financière) ne restez pas seul et faites vous connaître auprès de l'ADAPI !
Nous recensons les apiculteurs en difficulté et étudierons l'aide qui pourra être apportée.

Faites-vous connaître auprès de l'ADAPI :

Claire FERSING
fersing.adapi@free.fr
04.42.17.15.27

Observatoire de ruchers sur la miellée de lavandes

Présentation

Pour la Provence, le miel de lavandes est emblématique de par sa renommée pour la région et de par son importance économique pour les apiculteurs. Mais cette miellée de fin de saison est aussi particulière au niveau de son impact sur l'activité des colonies : mortalité, variation de production, dysfonctionnement, baisse de vitalité.
Depuis 2009, dans le cadre de l'UMT PrADE, l'INRA PACA en partenariat avec l'ADAPI, a mis en place un observatoire unique de 340 ruches (24 ruchers professionnels) sur la miellée de lavandes, réparties sur 3 zones de production (Drôme, Lure-Albion, Valensole) et suivis pendant 30 jours environ pour étudier cette miellée.

L'observatoire permet d'analyser quels sont les facteurs qui gouvernent l'activité d'une ruche et d'un rucher. Pour les apiculteurs, l'observatoire, tout en apportant un outil de décision pour préparer les ruches à cette miellée, doit mettre en évidence les cas de dysfonctionnement de colonies, et en déterminer les causes pour permettre d'y remédier.

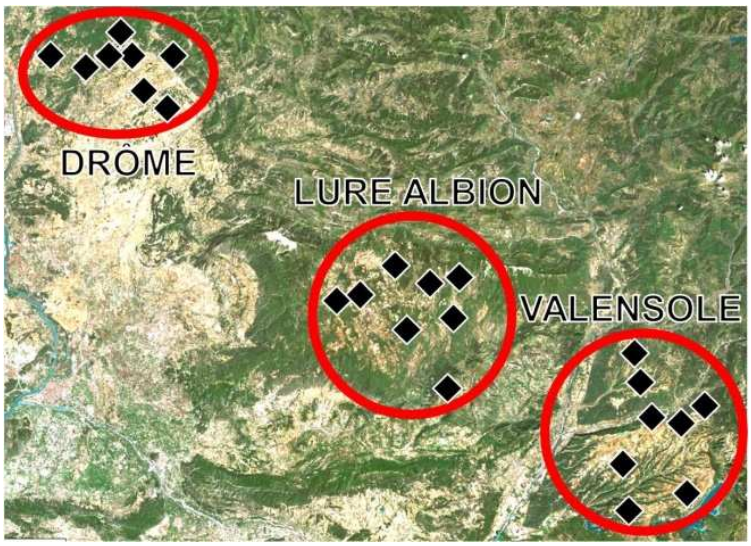

Figure 1 : Cartographie des ruchers de l'observatoire lavande

Dans cette étude, le rucher est décrit par son gain de poids qui représente **l'activité de la colonie** (pesées toutes les 48h des 340 ruches). Sur un plan statistique, le rucher est une entité spécifique définie par trois paramètres de sa courbe du **gain de poids** (cf. article page 4). Il est ensuite possible d'expliquer la variabilité de l'activité des colonies par rapport à ces 3 paramètres :

- à l'échelle de chaque ruche : nombre de cellules de couvain operculées et infestation en *Varroa* phorétique au démarrage et à la fin de la miellée
- ou à l'échelle du rucher : ressource mellifère liée à la surface de lavandes à proximité des ruchers ou aux pollens disponibles, et le climat.

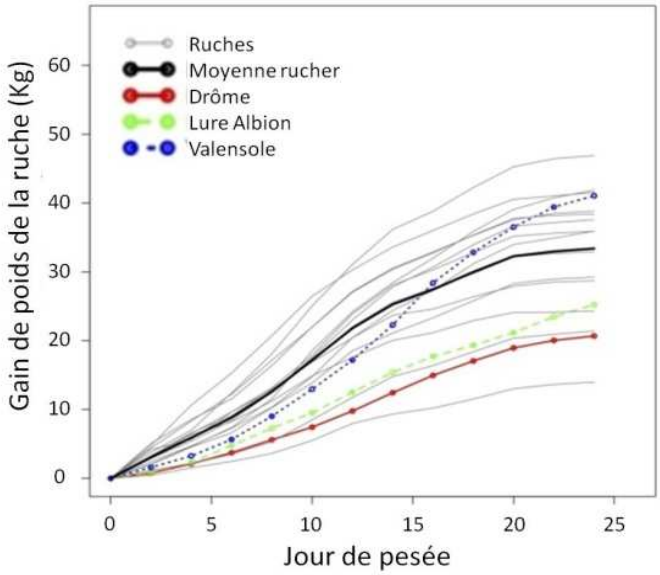

Figure 2 : Courbe de gain de poids d'un rucher de l'observatoire

Au niveau des résultats, l'observatoire a mis en évidence un effet-seuil de la **quantité de couvain** sur l'activité des colonies (cf. article page 7). Les colonies avec plus de 10 000 cellules de couvain operculées en début de miellée ont produit plus de miel que les autres sur les trois années où ce facteur a été étudié.
Le couvain operculé à J0 explique 7,5% de la variabilité du gain de poids total et peut être considéré comme le témoin du **potentiel de la colonie**.

Inversement, l'observatoire a permis de démontrer que la **charge en *Varroa*** a un impact négatif sur l'activité des colonies (cf. article page 7). Les ruches avec moins de 3 varroas pour 100 abeilles à J0 présentent un gain de poids en moyenne supérieur de 3 kg (1 à 4kg) en 2009, de 10 kg (7 à 13kg) en 2010 et de 5 kg (3 à 9kg) en 2011 à celui des ruches plus infestées. La charge en *Varroa* à J0 explique 4.5% de la variabilité du gain de poids et peut être considérée comme un **indicateur d'affaiblissement de la colonie**.

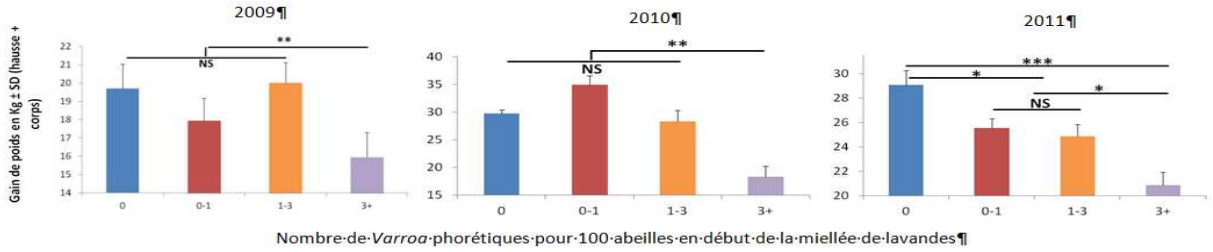

Figure 4 Gain de poids des ruches en fonction du nombre de varroa phorétique au démarrage de la miellée

Pour l'instant, les résultats de l'observatoire permettent en partie de comprendre les variations des gains de poids. Sachant que le facteur "rucher" explique 36% de cette variabilité, il reste encore à déterminer quel est le poids des autres facteurs non analysés pour mieux décortiquer la dynamique de gain de poids des colonies (ressource et climat notamment).

L'année 2012 est un nouveau tournant pour l'observatoire après une année de fonctionnement propre à l'ADAPI et l'INRA, un nouveau projet FEAGA (fond européen) finance l'observatoire sur deux ans (2012-2013). Cette année, de nouvelles approches vont être expérimentées : l'étude de la nectarification, l'estimation de la population des colonies, l'utilisation des bio-marqueurs, l'étude du climat, et l'effet environnement. Ces différentes approches vont tout d'abord être expérimentées hors de l'observatoire, puis si la faisabilité s'avère simple, sur le terrain. Elles seront mis en place sur 6 ruchers spécifiques.

Figure 5 : Mise en place d'un rucher pour l'observatoire lavande

Ces ruchers vont être au centre de l'observatoire cette année. Dans chaque région, un apiculteur installera sur deux emplacements différents des ruches provenant du même rucher de la miellée précédente. Sur ces 6 ruchers, il sera possible d'étudier l'effet de l'environnement car l'effet antécédent sera réduit (même apiculteur, conduite de ruche, environnement précédent...). Sur ces ruchers, les efforts de compréhension s'attacheront particulièrement à l'étude du climat (disposition de station météo), de la nectarification (suivi sur une parcelle saine), des bio-marqueurs (indicateur de la vitalité des colonies) et de l'estimation des populations.

La recherche de résidus dans les matrices apicoles est engagée pour les ruchers qui dysfonctionnent et donne dans certains cas des résultats exploitables. Comme par exemple dans la Drôme où des dysfonctionnements ont pu être reliés à des résidus de pesticides dans les pollens de trappe. Cette année grâce à l'utilisation de bio-marqueurs, ces dysfonctionnements pourront être analysés plus en détails par la comparaison de ruches avec des activités de production opposées.

L'observatoire apporte aussi des informations en temps réel aux apiculteurs via la page web de l'INRA. Les apiculteurs peuvent observer en direct le gain de poids des 340 colonies de l'observatoire.
Retrouvez l'ensemble des données du suivi 2012 sur le site dédié : en lien depuis le site de l'ADAPI, rubrique infos techniques / lavandes : http://www.adapi.itsap.asso.fr

L'observatoire doit être un descripteur pratique de la miellée de lavandes pour les apiculteurs. Les analyses des différents facteurs mesurables doivent permettre *in fine* de décrire et comprendre cette miellée particulière.

WWW

En 2011 :12 000 visites sur la page WEB du suivi du poids des ruches sur lavandes entre le 15 juin et le 15 octobre
Plus de 8000 en juillet
Un total d'environ 500 visiteurs différents

Alban MAISONNASSE - ADAPI
Pascal JOURDAN - ADAPI
André KRETZSCHMAR - INRA BioSP

Ci-après, des extraits d'articles parus dans les derniers bulletins de l'ADAPI présentant plus en détail les résultats d'expérimentation concernant :

- **l'étude du gain de poids**
- **l'influence de la charge en varroa sur le gain de poids des ruches**
- **L'impact de la quantité de couvain sur l'activité des ruches**

Analyse de l'évolution du gain de poids des ruches pendant la miellée de lavandes

Extrait de l'article paru dans l'ADAPI Info n°19 d'octobre 2010.

Etude de l'évolution du gain de poids des ruches comme indicateur de l'activité de la colonie.

[

Le protocole pour 2010 a été conçu de la façon suivante :

- Suivi de 24 ruchers sur les trois zones de production : Drôme provençale et Enclave des Papes, Lure-Albion, plateau de Valensole.

- Etude du comportement de 14 ruches par rucher (soit 336 ruches suivies) plus 2 ruches par rucher équipées de trappes à pollen.

- Pour chaque ruche, mesures de critères fiables au démarrage et tout au long de la miellée :
  - le poids total de chaque ruche, comme indice de l'activité globale de la ruche.
  - la quantité de couvain comme indice de renouvellement de la population de la ruche.

- Sur chaque rucher les surfaces de cultures de lavandes et l'état de la floraison, comme indices de la ressource

- Des prélèvements d'échantillons sont réalisées sur chaque rucher (pollen, butineuses) et sur chaque ruche (abeilles d'intérieur, miel frais) afin de les analyser en cas de besoin.

- Une mesure (même imparfaite) du niveau d'infestation en varroa de chaque ruche a été réalisée en début et fin de miellée

- Observation du comportement des abeilles de certains ruchers présentant des signes de dépopulation soudaine avec l'intervention de M-E Colin de Sup agro Montpellier.

Grâce à la pesée des ruches tous les 2 jours, cette étude a permis d'enregistrer des informations précieuses sur le déroulement de la miellée sur les campagnes 2009, 2010 et partiellement 2008.

Des graphiques représentent, regroupés par zone de production, le détail de l'évolution du poids pour chaque ruche d'un même rucher ainsi que les moyennes des 14 ruches d'un rucher regroupés par zone de production. Les dernières pesées (certaines faites après la dernière date d'observation prévue par le protocole soit 24 jours après le démarrage) montrent que le poids des ruches se stabilise et que la miellée est donc sur sa fin.

Les **figures 1 et 2** ci-après présentent deux exemples de ruchers dont les fonctionnements sont très différents : un rucher très homogène à Puimoisson (04) et un autre plus dispersé à Brunet (04). La dispersion dans le comportement des ruches est un élément qui peut être lié au mode de gestion du rucher par l'apiculteur, au développement de maladies mais aussi éventuellement à une intoxication. En effet lorsque celle-ci a une origine très localisée, une intoxication a des répercussions à des degrés divers sur les colonies en fonction de la répartition des aires de butinage de celles-ci.

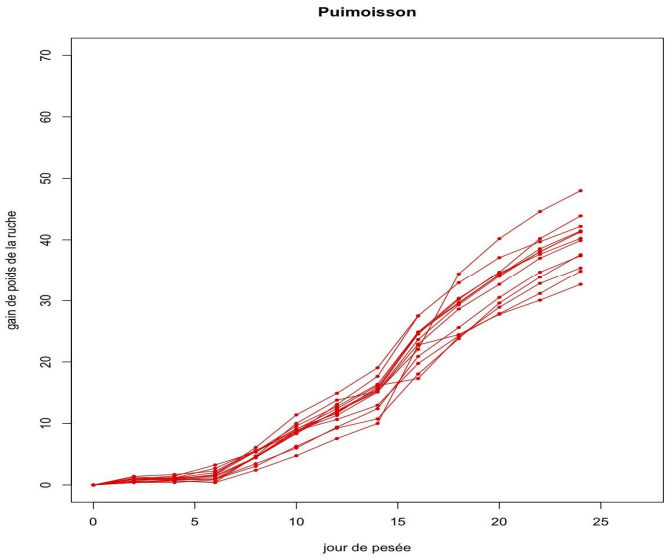

Figure 1

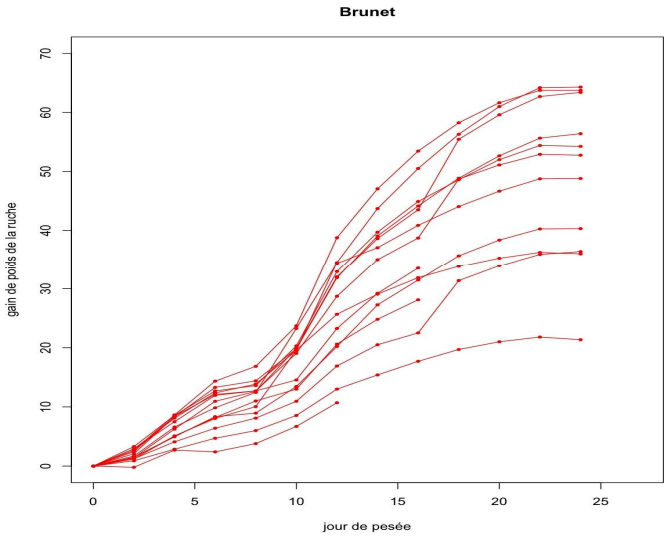

Figure 2

Sur la **figure 3**, le gain de poids moyen de toutes les ruches d'une même zone géographique est présenté, comme ci-dessous (pour faciliter la lecture, nous avons fait partir les trois courbes à la même date). En présentant une moyenne par zone qui regroupe les données de huit ruchers, nous nous affranchissons un petit peu de l'effet « rucher et apiculteur » (voir encadré) et de ce fait la comparaison des performances a une valeur plus significative.

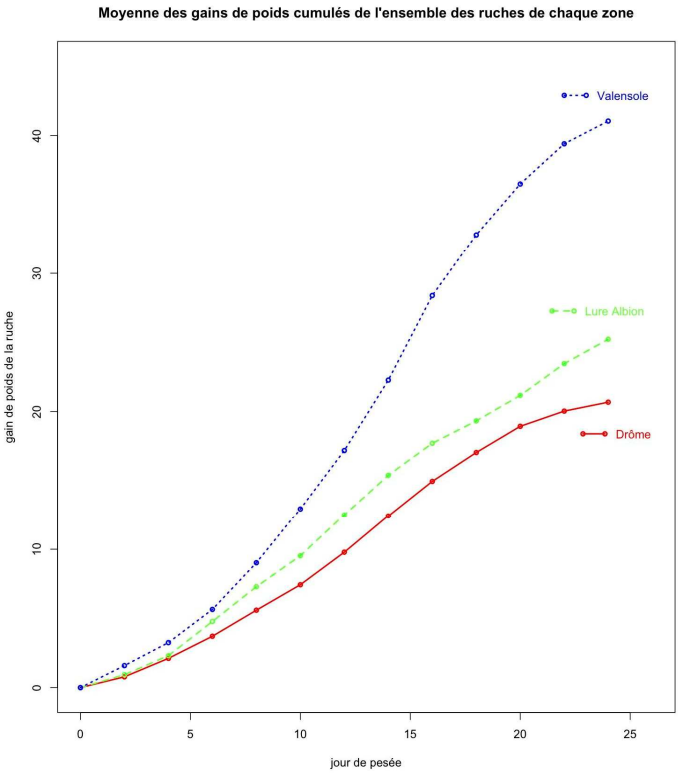

Figure 3

Attention, **le gain de poids cumulé** (différence de poids des ruches entre le début et la fin de l'observation) **ne veut pas dire la récolte de miel**. Cette variation de poids correspond à une résultante des différentes composantes de la ruche : nectar, miel, pollen, abeilles et couvain. Sur la miellée de lavandes, elle est toujours supérieure à la récolte en hausses, et encore plus en proportion lorsque le gain de poids est faible.

Attention, **dans notre étude, les comparaisons de gains moyens de poids entre les ruchers ne donnent qu'une idée très relative du potentiel mellifère de chaque emplacement** car les ruchers appartiennent à différents apiculteurs et de ce fait n'ont pas le même parcours de production ni les mêmes origines génétiques ni le même état de développement en début de miellée. En présentant une moyenne par zone qui regroupe les données de huit ruchers, nous nous affranchissons un petit peu de l'effet « rucher et apiculteur »

Ces résultats ont été présentés lors de la journée technique du 3 décembre 2010.

Sandrine JOUVE et Pascal JOURDAN ADAPI
André KRIETZSCHMAR INRA

Influence du *Varroa* sur le gain de poids des ruches pendant la miellée de lavandes

Extrait de l'article paru dans l'ADAPI Info n°21 avril 2011

Il existe une relation négative entre la pression *Varroa* et le gain de poids des colonies sur la miellée de lavandes.

En 2009 et 2010 une donnée importante a été quantifiée : l'infestation en *Varroa* de la colonie. La charge en *Varroa* **phorétique**[1] de chaque colonie de l'observatoire a été mesurée sur environ 20g d'abeilles prélevés à J.0 (début de miellée) et à J.24 (fin de miellée) soit près de 680 mesures.
Nous savons que la méthode de mesure employée, à savoir le comptage du nombre de *Varroa* phorétiques sur environ 20g d'abeilles, n'est pas parfaite et ne donne pas une mesure exacte de l'infestation d'une colonie. Néanmoins, du fait du nombre important de colonies suivi par rucher et surtout par zone de production, nous considérons qu'elle constitue un bon indicateur du niveau d'infestation. La cohérence des résultats obtenus nous le montre (cf ci-après). Les résultats sont exprimés ici en nombre de *Varroa* pour 100 (J0 ou J24) et 200 abeilles (J0 et J24).

Trois particularités sont à noter pour ce facteur pénalisant du gain de poids des colonies (Fig. 2) :

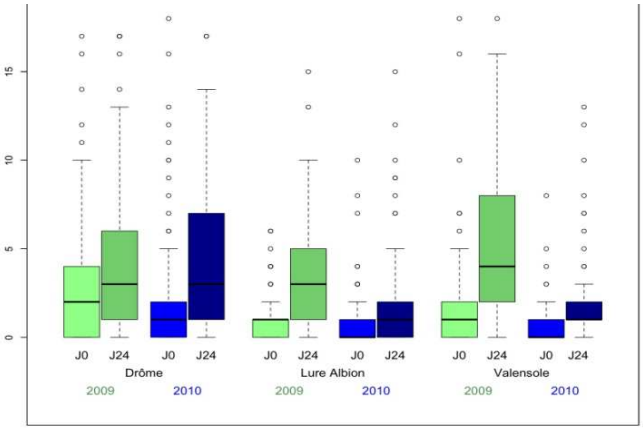

Figure 2 : Distribution du nombre de Varroa phorétique pour 100 abeilles, en 2009 et en 2010 à J0 et J24.

- la tendance à l'augmentation du nombre de *Varroa* phorétiques entre le début et la fin de la miellée est générale, quelle que soit la charge de départ et l'année. Cette augmentation entre J0 et J24 est due sans aucun doute à la fois à un développement de la population de *Varroa,* à une diminution de la surface du couvain operculé (blocage de la ponte), ce qui oblige les *Varroa* à se maintenir sur les abeilles adultes, et à une diminution de la population d'abeilles.

- une baisse générale de la charge en *Varroa* entre 2009 et 2010, sauf pour la zone de Drôme provençale. En 2009, 6 % des ruches sont indemnes de *Varroa* (J0 + J24) alors qu'en 2010, ce chiffre grimpe à 18 % des ruches.

- la charge en *Varroa* est distribuée de façon très hétérogène dans les ruchers et de nombreuses ruches ont une charge qui est très nettement supérieure à celle de la majorité des ruches pour une zone (Fig. 2 : ronds vides, valeurs extrêmes supérieures à la borne de 95% de la distribution).

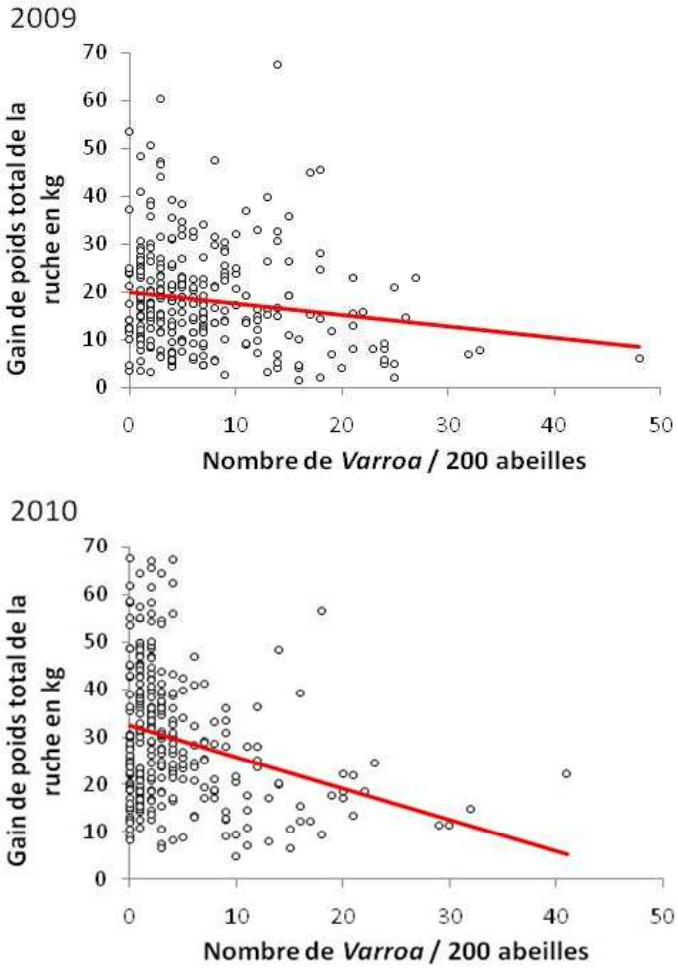

Figure 3 : *Gain de poids en fonction du nombre total de Varroa dans la ruche. Corrélation négative significative entre le nombre de Varroa (J0 et J24) et le gain de poids de la ruche durant la miellée de lavandes (2009 et 2010).*

Le résultat le plus important de ce suivi **est l'identification d'une corrélation négative très significative entre le nombre total de *Varroa* et le gain de poids** (hausse + corps des ruches) en 2009 et 2010 (Fig. 3). Plus le nombre de *Varroa* (J0 et J24) sera élevé durant la miellée moins la ruche produira de miel.

La corrélation négative significative entre le nombre de *Varroa* et le gain de poids est calculée sur l'ensemble des trois zones de production, et, présente donc, un résultat informatif global sur la miellée de lavandes.
Chaque zone de production a également été analysée indépendamment. Il ressort que la corrélation négative entre le nombre de *Varroa* et le gain de poids est très significative pour la Drôme (2009 et 2010), significative en 2010 pour Valensole par contre la corrélation n'est pas significative pour Lure-Albion. En d'autres termes, la pression *Varroa* aura une influence sur le gain de poids des ruches mais pas indépendamment du rucher et de la quantité de couvain à J0. Il en résulte que la pression *Varroa* est un facteur aggravant pour la miellée de lavande. Même si les colonies sont bien développées (surface de couvain) à l'arrivée et que la ressource en nectar est abondante, une forte infestation en *Varroa* aura une influence négative sur le gain de poids des colonies.

Pour être encore plus parlant, les ruches de l'observatoire en 2010 ont été classées en 4 catégories selon leurs infestations pour 200 abeilles : les ruches non infestées (0 *Varroa* phorétique), les ruches faiblement infestées (1-2 *Varroa* phorétiques), les ruches infestées (3-6 *Varroa* phorétique) et les ruches très infestées (+ de 7 *Varroa* phorétiques). Il ressort que les ruches qui ont moins de 7 *Varroa* ont un gain de poids en moyenne de 5 kg (entre 1 et 9 kg) supérieur à celui des ruches très infestées indépendamment de la zone et du rucher.

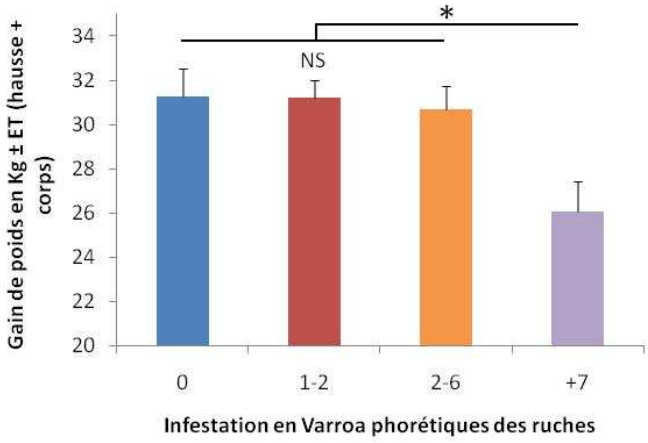

Figure 4 : *Comparaison du gain de poids des ruches en fonction de leurs infestations en Varroa phorétiques pour 200 abeilles (J0 et J24) en 2010 (4 catégories : 0 ; 1-2 ; 3-6 ; + de 7 Varroa phorétiques). * indique que les résultats sont statiquement différents, NS signifie que les résultats ne sont pas statistiquement différents.*

Mais certaines questions restent posées :

- ✔ Les différences de population de *Varroa* entre les zones de production et entre les années ne sont pas expliquées pour l'instant. En 2010, la pression *Varroa* était plus importante en Drôme que dans les autres régions. L'origine des ruches (transhumance) est-elle en cause ?

- ✔ Certaines ruches d'un rucher présentent une sur-infestation en *Varroa* et il est difficile de définir pourquoi.

La corrélation négative significative entre le nombre de *Varroa* et le gain de poids est un résultat somme toute logique : plus l'infestation en *Varroa* est forte, moins les ruches sont en bonnes conditions pour la miellée. Mais pour la première fois, cette constatation est quantifiée statistiquement.
Les colonies doivent donc arriver avec une infestation en *Varroa* sous un seuil acceptable pour profiter pleinement de la miellée de lavandes, conclusion facile mais parfois bien difficile à atteindre.

*1. **"la phorésie"** est un type d'interaction entre deux organismes où un individu est transporté par un autre. L'espèce transportée est dite « phorétique".*

Communément, pour Varroa, "la phase phorétique" est la phase où Varroa se retrouve sur les abeilles adultes.

Le *Varroa* (*Varroa destructor*) est un acarien parasite de l'abeille adulte ainsi que des larves et des nymphes. Il est originaire de l'Asie du Sud-est, où il vit au dépend d'une espèce d'abeilles qui résiste à ses attaques, contrairement à l'abeille domestique européenne *Apis mellifera*. Le *Varroa* se nourrit de l'hémolymphe des abeilles adultes (phase phorétique) et des larves dans les cellules operculées du couvain (phase reproductive). Les larves infestées par un ou plusieurs *Varroa* donnent vie à des abeilles fragilisées caractérisées par un faible poids, une diminution de la capacité à voler et par une faible espérance de vie. Au-delà de ces effets directs, le *Varroa* est également un vecteur de virus sur les abeilles (jusqu'à 18 virus transmis). Ainsi l'invasion des colonies d'abeilles par le *Varroa* est considérée par les spécialistes comme l'un des facteurs d'affaiblissement et d'extinction des colonies (P. Rosenkranz, Journal of Invertebrate Pathology, 2010, 103 : 96-119)

Alban MAISONNASSE, ADAPI

Impact de la quantité de couvain sur l'activité des ruches pendant la miellée de lavande

Extrait de l'article paru dans l'ADAPI Info n°23 de janvier 2012.

Pour les apiculteurs, l'observatoire lavande permet d'identifier les facteurs influençant le gain de poids pendant la miellée de lavande. En cela, c'est un outil de décision pour préparer les ruches à la miellée de lavandes

Observatoire → Facteurs d'activité
→ Recommandations

l'observatoire a mis en évidence que la quantité de couvain des colonies à J0 a un impact positif sur l'activité des ruches (Figure ci-dessous).

Les colonies avec plus de 10 000 cellules de couvain operculées en début de miellée ont dégagé une productivité en moyenne supérieure en 2009 de 4kg (0 à 6kg), en 2010 de 8kg (4 à 12kg) et en 2011 de 4kg (2 à 6kg). Le couvain operculée à J0 explique 7.5% de la variabilité du gain de poids total est peut être considéré comme le témoin du potentiel de la colonie.

Ces résultats ont été présentés lors de la journée technique de l'ADAPI du 5 décembre 2011.

Alban MAISONNASSE, ADAPI

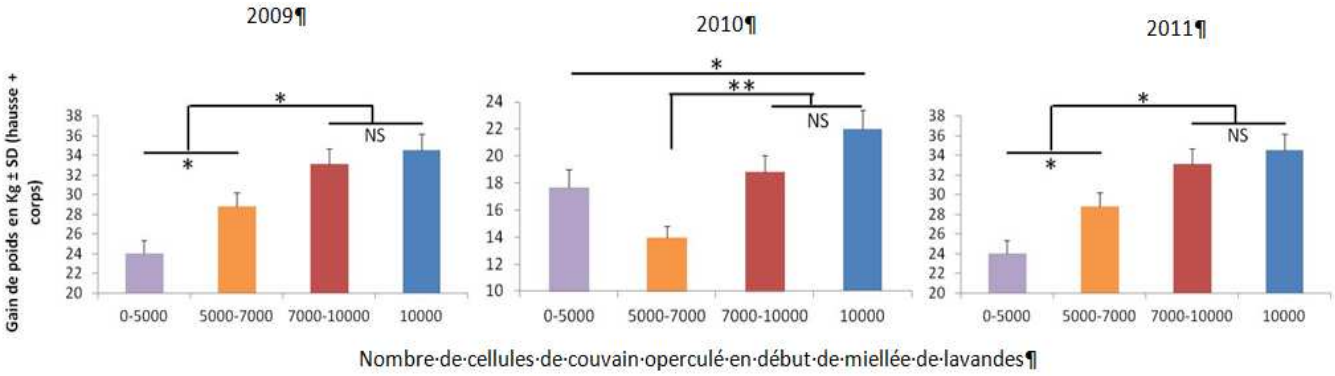

Des nouvelles des lavandiculteurs

Abeilles et lavandes : actualité

Ces dernières années les phénomènes de dépérissement de la lavande et du lavandin se sont intensifiés (voir article ci-dessous). Le clone « Grosso » qui représente plus de 80% des surfaces de lavandin et qui était considéré comme tolérant souffre à son tour de dépérissement.
Les traitements insecticides qui ont été testés par le CRIEPPAM sont inefficaces. Une solution biotechnique est en développement depuis quelques années : l'argile kaolinite appliquée sur les plantes aurait un effet de barrière physique face au parasite vecteur du dépérissement et limiterait le stress hydrique. La période de vol du parasite se situe au moment de la floraison des lavandes.

Les secteurs les plus touchés concernent Saint Jurs et Puimoisson sur le plateau de Valensole mais aussi toute la zone de Banon et de Sault. Pour le moment, seule la Vallée du Rhône et le Tricastin semblent épargnés du syndrome de dépérissement.

Dans le cadre d'un plan stratégique pour lutter contre le dépérissement, des surfaces assez importantes vont être traitées à la kaolinite à des fins expérimentales. Ce produit n'est pas soumis à demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) parce que, entre autres, la kaolinite n'a pas d'effet insecticide direct.

Les applications ont lieu durant tout le vol de l'insecte. Les traitements se feront sur les cultures l'année de plantation, après écimage et sur les premières coupes. Sur celles-ci, la première application se fera avant floraison et les suivantes après récolte. Elles seront renouvelées 2 ou 3 fois entre autres en fonction des pluies et du lessivage éventuel.

Une démonstration à l'attention des lavandiculteurs organisée par le CRIEPPAM a eu lieu le 14 juin à Saint Jurs.

Aussi, **ne soyez pas surpris de trouver des pulvérisateurs en action ces jours-ci,** ou des parcelles blanchies, dans des secteurs atteints mais aussi dans un but expérimental (témoin-traité) dans des secteurs encore épargnés comme la commune de Valensole.
Nous souhaiterions simplement que vous préveniez l'ADAPI si des applications avaient lieu sur parcelles en pleine floraison.

Un suivi du comportement des abeilles et de la qualité des miels en zone traitée sera réalisé par l'ADAPI à la demande des organisations lavandicoles qui ont souhaité prévenir et associer la filière apicole à leur démarche expérimentale (voir article page 10).

Floraison

Globalement les dates de floraison cette année sont « normales » et donc en retard de quelques jours par rapport à l'an dernier qui était une année précoce. De plus, dans de nombreux secteurs le gel hivernal a provoqué de forts dégâts, surtout sur les vieilles plantations qui bien souvent n'ont pas redémarré. Les jeunes plants gelés ont redémarré, mais des retards importants sont visibles, à l'intérieur des parcelles. De ce fait, la floraison sera plus étalée et aura pour effet de retarder de quelques jours la date de coupe de manière à ce que la majeure partie des plants soient au bon stade.

Pression sanitaire

Pour ce qui est des parasites (autres que *H. obsoletus*) des lavandes et lavandins, les gels tardifs, s'ils ont fait souffrir les plants les plus fragiles, ont eu un effet bénéfique en limitant les populations de ravageurs et autres brouteurs de hampes florales. Aussi, sauf situation locale exceptionnelle, aucun traitement insecticide n'est justifié juste avant fleurs et encore moins sur parcelles en fleurs (information CRIEPPAM)

Dépérissement de la lavande et du lavandin

Depuis plusieurs années, le dépérissement de la lavande et du lavandin prend une ampleur considérable dans certains secteurs de la zone de production. Le responsable principal de cette maladie est le phytoplasme du Stolbur, bactérie sans paroi à l'origine de jaunisses sur de nombreuses plantes. Ce phytoplasme est transmis par une petite cicadelle nommée *Hyalesthes obsoletus*.

Hyalesthes obsoletus: le vecteur du dépérissement:

Cette cicadelle est vectrice du phytoplasme tout au long de son cycle de développement. Les larves et les adultes se nourrissent respectivement aux dépens des racines et des parties aériennes.
La cicadelle est un insecte piqueur-suceur qui s'alimente en piquant le végétal. Elle peut donc ingérer des phytoplasmes sur une plante malade et ensuite les transmettre sur une plante saine, et ainsi **propager la maladie du dépérissement d'une plante à l'autre**.

Ci-dessus : larve de *Hyalesthes obsoletus*
Ci-contre : *Hyalesthes obsoletus* adulte (source : National Museum Wales)

Il y a une génération par an. Les adultes sont visibles de fin juin à fin juillet. Les œufs sont pondus sous terre durant cette période, après une phase d'accouplement. Les éclosions sont suivies de cinq stades larvaires du mois d'août à fin juin de l'année suivante. Les larves sont souterraines et vivent aux dépens des racines. Au dernier stade, elles s'agglutinent au niveau du collet des plantes dans un duvet cotonneux.

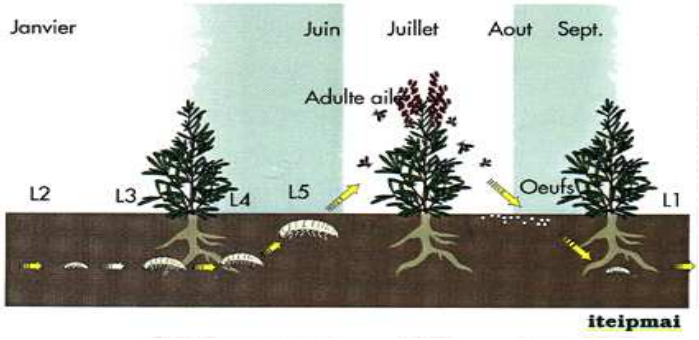

Cycle de *Hyalesthes*

Les phytoplasmes introduits dans un plant de lavande obstruent les vaisseaux où circule la sève, provoquant ainsi un affaiblissement de la plante qui se manifeste par **un arrêt de croissance et par un jaunissement des feuilles et des tiges, puis la mort de celle-ci**. Dès la première année d'infestation, et après une période d'incubation non encore déterminée, des plantes peuvent exprimer des symptômes de dépérissement. Une plantation infestée peut en quelques années devenir suffisamment improductive pour nécessiter un arrachage par le producteur.

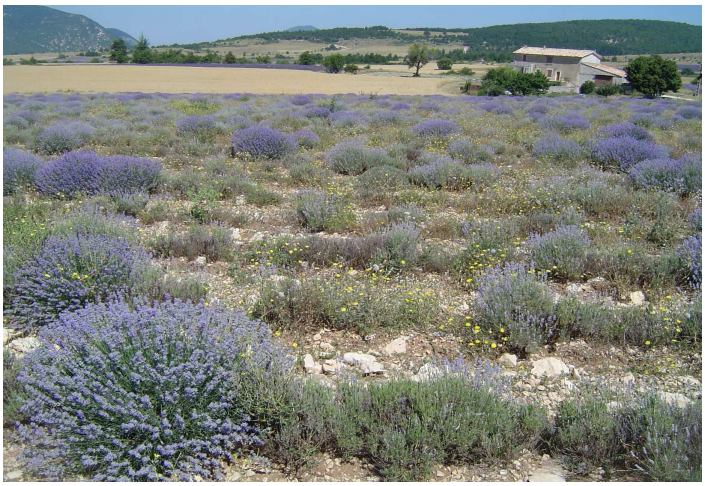

Dépérissement dans un champs de lavande

Les moyens de lutte:

La lutte directe contre le phytoplasme n'est pas possible car les antibiotiques, les molécules actives efficaces contre les bactéries, sont interdites d'utilisation sur les cultures en France. Leur usage est réservé à la médecine humaine et aux soins des animaux d'élevage, pour limiter le risque de développement de phénomènes de résistances.

La lutte chimique directe contre la cicadelle *Hyalesthes obsoletus* est difficile à envisager. En effet, les larves sont intouchables par un insecticide classique car elles vivent dans le sol, et parfois à plusieurs dizaines de cm de profondeur. Quant aux adultes, leur période de vol correspond à la période de floraison des lavandes / lavandins et donc à la présence d'abeilles.

La lutte se réalise donc pour l'instant **de façon indirecte** en utilisant des méthodes de lutte prophylactiques :

- Planter des variétés sélectionnées pour leur tolérance au dépérissement et des plants sains.
- Allonger les rotations : éviter de planter une parcelle de lavande ou lavandin s'il y a eu de la lavande ou du lavandin moins de 2 ou 3 ans avant
- Assolement des jeunes parcelles: planter les jeunes parcelles le plus loin possible des parcelles en production, et surtout des parcelles très dépérissantes : dilution, dans l'espace des parcelles de lavande, lavandin
- Arracher si possible les plants dépérissants

Des moyens de lutte sont à l'étude. Parmi eux, le traitement des plans à la kaolinite (protection par une barrière « mécanique ») donne des résultats encourageants.
Les essais ont été réalisés en 2010 sur la station du CRIEPPAM à Manosque, sur une plantation de l'année après écimage et comparent 4 modalités :

- témoin non traité
- témoin protégé par du filet insect proof,
- traitements hebdomadaires avec du Décis
- traitements à l'argile (12 kg / le rang – 6 applications).

Les résultats sont très nettement en faveur de l'argile qui permet de diviser par 3 les attaques par rapport au témoin (Cf. graphique). Les différences statistiques sont hautement significatives et l'argile se détache du témoin non traité, tout comme la protection sous filet insect proof.

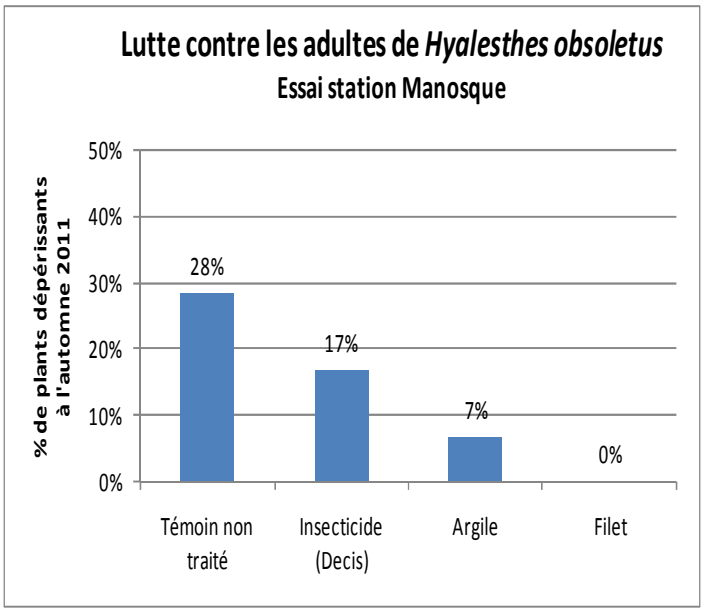

Des parcelles ont été traitées en 2011 avec de la kaolinite (St Jurs, St Jean de Sault, …), sur les écimages. Les résultats ne sont pas encore disponibles.

Plant de lavande traité à la kaolinite

Recherche en cours et essais 2012 :

Mise en place d'un plan stratégique de lutte :

L'objectif est de tester simultanément tous les moyens connus aujourd'hui comme potentiellement efficaces pour réduire les inocula de cicadelles et de phytoplasme. Ce plan, financé par FranceAgriMer, sera animé par le CRIEPPAM en partenariat avec les Chambres d'Agriculture du Vaucluse, de la Drôme et la FREDON PACA.

Il sera suivi sur 4 zones : deux secteurs contaminés par le dépérissement (St Jurs et Plateau d'Albion) et deux zones non dépérissantes (Valensole et Vallée du Rhône).

- Sur les secteurs contaminés : l'objectif est de vérifier s'il est possible de réduire le développement de la maladie, voire de la stopper sur les nouvelles plantations.
- Dans les zones non dépérissantes, l'objectif premier est de retarder au maximum l'apparition puis le développement de la maladie.

Les moyens mis en œuvre sont principalement axés sur l'implantation de plants sains et la protection des jeunes plantations avec la kaolinite (année de plantation et première coupe, dans un premier temps).

Pour les secteurs non dépérissants, l'arrachage précoce de plantes douteuses sera aussi privilégié.

Autres essais :

Suite aux bons résultats enregistrés avec la kaolinite contre la cicadelle *Hyalesthes obsoletus*, le CRIEPPAM va poursuivre la recherche de solutions de lutte contre cet insecte avec des produits provoquant une barrière mécanique ou perturbant le prélèvement de sève par l'insecte : kaolinite, argile verte, talc, huile minérale, huile végétale et fructose. Les résultats seront mesurés en 2013, puisque la contamination de l'année N, n'est visible qu'à l'année N+1.

Des essais aussi sur les larves :

Plusieurs produits ont été appliqués par le CRIEPPAM à l'automne 2011 au moment de l'éclosion des larves. l'efficacité de ces produits par rapports aux témoins non traités sera mesurée lors de la sortie des adultes cet été.

Un nouvel insecticide à l'étude sur les larves :

En 2011, une nouvelle molécule a été autorisée en France. Elle est actuellement testée par le CRIEPPAM sur cécidomyie et le sera prochainement contre *Hyalesthes obsoletus*. Le mode d'action de ce produit est unique, puisqu'il présente une double systémie, ascendante et descendante, ce qui pourrait permettre d'atteindre les larves sur les racines.

Source : CRIEPPAM

Étude de l'impact des essais de lutte contre les adultes de *H. obsoletus* sur des ruches placées à proximité des parcelles traitées

Dans le cadre du plan stratégique pour lutter contre le dépérissement, des surfaces de lavandes assez importantes vont être traitées à la kaolinite à des fins expérimentales (cf. article précédent).

Les applications auront lieu durant tout le vol de l'insecte. Les traitements se feront sur les cultures l'année de plantation, après écimage et sur les premières coupes. Sur celles-ci, la première application se fera avant floraison et les suivantes après récolte. Elles seront renouvelées 2 ou 3 fois en fonction des pluies et du lessivage éventuel.

L'ADAPI et l'ITSAP-Institut de l'abeille ainsi que le CRIEPPAM sont partenaires du projet CASDAR 2012-2015 porté par l'ITEPMAI (Institut technique interprofessionnel des plantes à parfum, médicinales et aromatiques) et intitulé « Dépérissement de la lavande et du lavandin : mise en œuvre d'un programme de recherches appliquées afin d'apporter des solutions de lutte aux producteurs ».

Dans ce cadre, l'ADAPI évalue l'impact éventuel des traitements à l'argile sur les abeilles et la qualité du miel.

En s'appuyant sur le suivi de l'observatoire des ruchers en environnement lavande (voir article page 2), les défaillances et les problèmes éventuels des ruchers pourront être détectés rapidement.

Un protocole simple est mis en place dès cette année : à partir d'un rucher professionnel, deux lots homogènes de 16 ruches ne présentant pas de signes cliniques de pathologie sont constitués. Un lot sera situé au milieu d'un environnement de lavandes traitées alors que le deuxième sera situé dans une zone non traitée à au moins 6 Km de la zone traitée.

En plus du protocole de suivi des ruchers prévu dans le cadre de l' «observatoire lavandes» viendront s'ajouter des prélèvements d'abeilles, de nectar, de miel frais, et

de pollen pour des analyses de résidus éventuels de kaolinite.

Des mesures de l'attractivité des lavandes pour les butineuses ainsi que des mesures de sécrétions nectarifères des lavandes seront effectuées sur des parcelles traitées et non traitées en comparaison. Regroupées ensuite sur un même emplacement, les ruches feront l'objet d'un suivi allégé (poids, état de développement, mortalité) jusqu'au printemps suivant.

En bref ...

Dégâts de gel sur lavande et lavandin

Selon les secteurs, des dégâts sur lavande et lavandin, liés aux froids du mois de février apparaissent depuis la mi mars. Les plantations les plus touchées semblent être celles qui n'étaient pas recouvertes par la neige.L'ensemble des plantations (tout âge confondu) semble avoir souffert.
Le Plateau de Puimichel - Entrevennes, le Plateau d'Albion, la Drôme (Diois et Baronnies) et plus généralement toutes les parcelles exposées dans des bas-fonds semblent avoir été les secteurs les plus touchés.

Création du fonds de dotation pour la sauvegarde du patrimoine lavande en Provence

À l'initiative du CRIEPPAM, le mercredi 21 février 2012 a été créé à Manosque, **le Fonds de Dotation pour la Sauvegarde du Patrimoine Lavandes en Provence.**
Appuyé et soutenu par l'Occitane et son fondateur Olivier BAUSSAN, les objectifs seront de mobiliser des fonds des entreprises, mais aussi des particuliers et tous ceux qui sont sensibles à l'image de la lavande en Provence. Les financements récoltés serviront à soutenir la recherche afin de trouver des solutions au dépérissement de la lavande, mais aussi de sélectionner des variétés adaptées aux évolutions du climat en Provence (sécheresse et canicule) ; l'objectif est de maintenir les cultures de lavandes sur les Plateaux secs de la Haute Provence.

République Française. — Préfecture des Hautes-Alpes

RAMASSAGE de la Lavande

ARRÊTÉ

LE PRÉFET des Hautes-Alpes,

Vu les articles 90, 94, 97 et 99 de la loi du 5 avril 1884, modifiée par le décret du 5 novembre 1926 ;

Vu la délibération du Conseil général du 5 mai 1927 ;

Considérant qu'il se produit des abus dans la récolte de la lavande, soit qu'elle soit faite avant la maturité de la plante, soit que les habitants négligent les travaux de la moisson pour ramasser la lavande, au risque de laisser compromettre la récolte des céréales qui peuvent être endommagées par les orages, fréquents dans la saison d'été ; qu'il y a, donc, un intérêt d'ordre public à interdire la cueillette de la lavande avant une date qui sera fixée par le Maire, après avis du Conseil municipal, selon les circonstances locales.

ARRÊTE :

ARTICLE 1er.— Il est interdit de récolter la lavande sur les terrains communaux avant la date qui sera fixée, chaque année, par un arrêté du Maire, pris après avis du Conseil Municipal.

ART. 2.— Les contrevenants seront passibles de procès-verbaux et poursuivis devant les tribunaux compétents, sans préjudice de la saisie de la lavande ramassée, qui sera vendue au profit de la commune.

ART. 3.— MM. les Maires, le Commandant de Gendarmerie, les Commissaires de police, les Agents des eaux et forêts, les gardes-champêtres et tous autres agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Gap, le 1er Juin 1927.

Le Préfet des Hautes-Alpes,

L. BERTHET.

IMPRIMERIE MURET & CLAVEL — GAP

Surfaces en lavandes et lavandins

La lavande et le lavandin sont les productions de PAPAM (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales) les plus représentées en France : sur les 35 700 hectares que couvrent les PAPAM en France métropolitaine, plus de la moitié est plantée en lavande et lavandin.

Le lavandin :
Le lavandin place les Alpes-de-Haute-Provence à la première place nationale devant la Drôme et le Vaucluse.
Les Alpes-de-Haute-Provence possèdent 50 % des surfaces en lavandin de France métropolitaine. En 2010, le lavandin s'étend sur 8030ha. On le retrouve surtout sur les communes de Puimoisson, Valensole, Riez, Moustiers, Saint-Jurs et Simiane-la-Rotonde.
Vaucluse : Les surfaces (2 400 hectares) s'étendent sur les cantons d'Apt, de Valréas et de Gordes.
Drôme : le lavandin est surtout cultivé en plaine à proximité de la vallée du Rhône (Tricastin). Il couvre 5201 hectares en 2010.

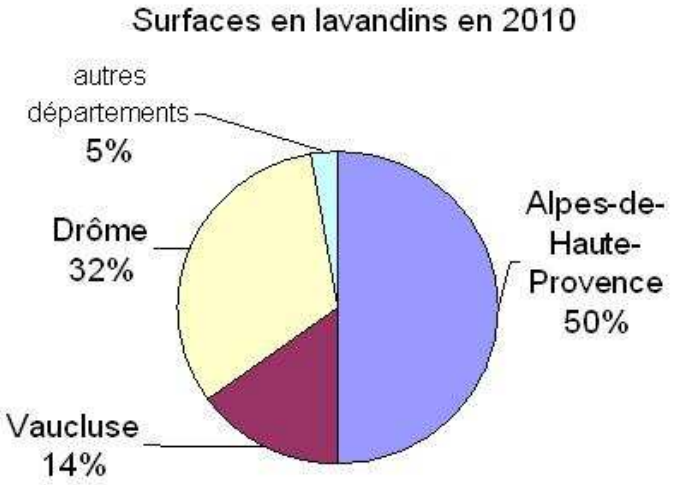

Source : RGA 2010 (% des surfaces de France métropolitaine)

Le lavandin est un hybride naturel de la lavande fine et de la lavande aspic produite en Espagne. Il a un meilleur rendement que la lavande car sa fleur est plus développée et plus productrice en huile essentielle. En revanche, son essence est de moins bonne qualité et il est donc meilleur marché. Plus rustique, il est destiné à la distillation pour la parfumerie industrielle (lessives, déodorants, savons).

La lavande :
Le Vaucluse est le premier producteur de lavande devant la Drôme et les Alpes-de-Haute-Provence.
Les Alpes-de-Haute-Provence possèdent 20 % des surfaces en lavande de France métropolitaine. En dix ans, 18.7 % de sa superficie a disparu et elle n'occupe plus que 710 ha en 2010, notamment sur les communes de Redortiers, Revest-du-Bion et Simiane-la-Rotonde. Elle se cultive sur des terres plus élevées que le lavandin, essentiellement sur le plateau d'Albion.
Vaucluse : en 2010, la lavande s'étend sur 1640 hectares, elle se cultive essentiellement sur les plateaux du massif des Baronnies et des Monts de Vaucluse.
Drôme : en 2010, la lavande s'étend sur 1015 hectares, elle est plutôt cultivée en zone de montagne sèche dans les Baronnies, et, sur des surfaces plus modestes, dans le Diois.

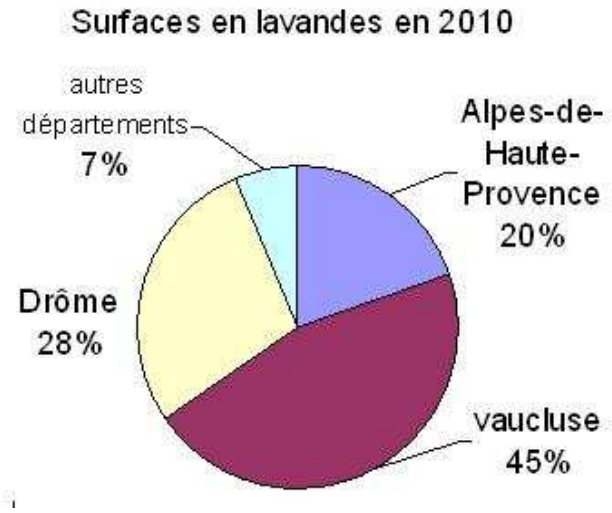

Source : RGA 2010 (% des surfaces de France métropolitaine)

Cette production se décline en deux variétés :
- la lavande fine ou de population, traditionnelle, de première qualité, utilisée pour la parfumerie, la pharmacie et l'aromathérapie. Elle bénéficie depuis 1981 d'une AOP « Huile essentielle de Lavande de Haute Provence » sur une aire définie à plus de 800 mètres d'altitude.
- la lavande clonale qui est un croisement de plusieurs plants avec un meilleur rendement. La sélection de boutures prélevées sur des pieds-mères sélectionnés a permis d'obtenir des clones plus résistants au dépérissement. La lavande clonale est utilisée notamment pour la confection de bouquets de fleurs.

Evolution :
Les exploitations avec exclusivement des cultures de plantes à parfum, aromatique et médicinales, sont très rares. La production de plantes à parfum est souvent associée à d'autres cultures comme les céréales (blé dur, orge, triticale, avoine…), les surfaces en fourrage et herbe, les vergers (cerisiers,…). L'évolution des surfaces de lavande et lavandin est conditionnée par la situation de ces autres productions, en particulier le blé dur qui bénéficie de prix incitatifs et plus sécurisants.

Depuis 2003, les bassins de production connaissent une mortalité importante des plants. Suite aux sécheresses successives de 2003 à 2007 et à la maladie du dépérissement de la lavande, d'importantes mortalités dans les lavanderaies sont apparues obligeant l'arrachage total des parcelles les plus touchées. En tout, ce sont 1 500 hectares qui ont été arrachés de 2002 à 2006 et 1 800 hectares suite uniquement à la sécheresse 2007. Les plantations fragilisées par le climat sont devenues plus sensibles aux maladies et en particulier au dépérissement (voir article page 8).

Par ailleurs, la concurrence étrangère des pays à faible coût de main d'œuvre (Europe centrale, de l'Est, Chine ou Inde) entame le quasi-monopole de la France de la production d'essence. Les produits de synthèse peuvent aussi, au gré des cours, être préférés par les industriels.

	Superficie (ha)		dont					
			Alpes-de-Haute-Provence		Vaucluse		Drôme	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Lavandin	16066	16274 -1.3%	8030	8310 -3.4%	2400	2243 +7%	5201	4843 +7%
Lavande	3600	3850 -6.5%	710	873 -18.7%	1640	1449 +13.2%	1015	1261 -19.5%
Total	19666	20124 -2.3%	8740	9183 -4.8%	4040	3692 +9.4%	6216	6104 +1.8%

Evolution des surfaces en lavande et lavandin entre 2000 et 2010 (d'après les recensements généraux agricoles)

Agriculture biologique
L'Agence bio a publié récemment le recensement de l'évolution de la filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales en bio pour l'année 2010.
Une centaine d'espèces de PPAM est cultivée en France. Le lavandin et la lavande représentent 51% des surfaces de PPAM bio avec respectivement 1435ha et 1097ha cultivés en agriculture biologique.

Prix et récolte
La production de lavande et lavandin est très variable d'une année sur l'autre, tout comme les prix.
2008 : Production, prix :
Lavande fine : 9T, 90€/Kg
Lavande clonale : 23T, 50€/Kg
Lavandin : 966T, 18€/Kg
(Source : Comité des PPAM)

Production de miel de lavande

Depuis 1997, le SAPP et l'ADAPI réalisent un observatoire de la production de miel de lavande. Les données concernant les productions de 2009 et 2010 ont été collectées fin 2010. L'enquête de 2011 a été réalisée fin 2011.
Les chiffres suivants sont les résultats de ces enquêtes. Ils représentent les résultats des apiculteurs ayant bien voulu répondre et que nous remercions.

Participation :

année	Nb apiculteurs	Nb ruches	Production totale (hausse + corps)
2009	18	4258	84,6 T
2010	24	6726	174,8 T
2011	23	5870	104,3 T

Ces résultats s'ajoutent à ceux collectés depuis 1997 dans le cadre de cet observatoire.

Evolution de la production de miel de lavande de hausse :

Au niveau régional :
Si l'on considère les rendements moyens par ruche depuis le début de cette enquête, on observe trois périodes : de 1997 à 2000 avec des rendements compris entre 12,6 et 20,8Kg de miel de hausse par ruches, celle comprise entre 2003 et 2006 pendant laquelle cette production est comprise entre 5,5 et 9,2kg de miel de hausse par ruche. Enfin, les résultats de 2009 à 2011 montrent des niveaux de production comparables à ceux de 1997 à 2002.

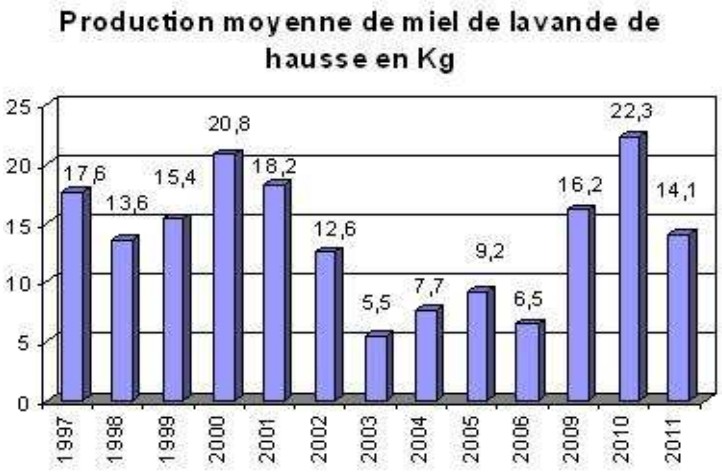

Au niveau départemental :

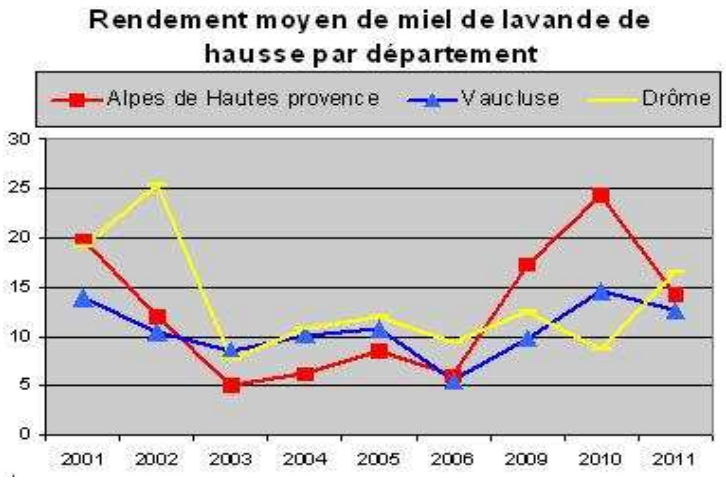

La production de miel de lavande de hausse des Alpes de Haute Provence représente 80% de la production régionale prise en compte dans cette enquête. L'augmentation des rendements moyens régionaux depuis 2009 s'explique surtout par les bonnes productions enregistrées dans ce département ces trois dernières années, notamment en 2010.
La production moyenne de miel de lavande de hausse dans le Vaucluse est plus régulière, hormis une mauvaise année en 2006. Elle présente également, dans une moindre mesure, une augmentation ces dernières années.
La production de miel de lavande de hausse dans la Drôme reste à un niveau constant depuis 2003 après un fort pic de production en 2002. 2011 a été une bonne année (16.5Kg/ruche).

<u>Au niveau des zones de production</u> :

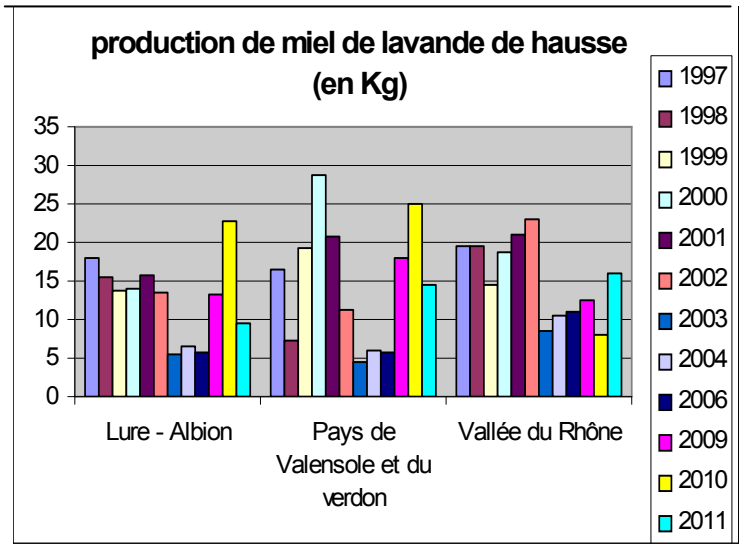

- Secteur de Valensole

Le secteur de Valensole réunit en moyenne 80% des ruches enquêtées dans les Alpes de Haute Provence et plus de 60% des ruches enquêtées (tous secteurs) ce qui explique que la courbe de production pour ce secteur ait le même profil que les courbes départementales et régionales.
La production moyenne, sur ce secteur, varie de 4,6Kg en 2003 à 28,7Kg en 2000. 2010 a également été une année exceptionnelle sur ce secteur avec une production moyenne de miel de lavande dans les hausses de 25Kg/ ruche pour les ruches enquêtées.

- Secteur de Lure Albion

La production moyenne en Kg de miel de lavande de hausse sur le secteur varie entre 5,6 en 2003 (5,7 en 2006) et 22,7 Kg/ruche en 2010.
La production de ces 3 dernières années a suivi la même évolution que sur le plateau de Valensole.

- Secteur de Digne

La production sur le secteur de Digne suit la même évolution que sur le plateau de Valensole avec des extrêmes moins marqués : la production de miel de lavande de hausse varie de 6,7Kg/ruche en 2006 à 21,9Kg/ ruche en 2010

- Pays d'Apt et Lubéron

La production moyenne de miel de lavande de hausse sur ce secteur suit à peu près la même évolution que sur le secteur de Lure-Albion avec de très bonnes années de production en 1997 et 1998. Elle varie de 5,5Kg/ruche en 2006 et 24,3Kg/ruche en 1998 (17,6 en 2010).
Cependant, le nombre très variable de ruches prises en compte par cette enquête sur ce secteur d'une année sur l'autre ne nous permet pas vraiment de valider les moyennes de production de certaines années.

- Vallée du Rhône

Les moyennes de production dans la Drôme sont très hétérogènes d'une secteur à l'autre. Là encore, le faible nombre de ruches pris en compte certaines années sur les secteurs des Baronnies et du Diois ne nous permet pas de faire ressortir une évolution de la production dans ces secteurs.
La majorité des ruches prises en compte pour la Drôme dans cette enquête se trouve dans la vallée du Rhône. Sur ce secteur, la production moyenne de miel de hausse varie de 7,9Kg en 2010 à 23,1 Kg/ruche en 2002.
Pour la Drôme on note une nette différence de production par rapport aux Alpes de Haute Provence ou au Vaucluse avec un pic de production en 2002 qui n'apparaît pas dans les autres secteurs et une année 2010 la plus mauvaise depuis 1997 alors qu'elle a été souvent la meilleure dans les autres secteurs.

Production de miel de corps

La récolte de miel de lavande de corps concerne près de 60% des apiculteurs enquêtés et 70% des ruches.
La récolte moyenne sur la région est de 5,7Kg/ ruche ces trois dernières années.

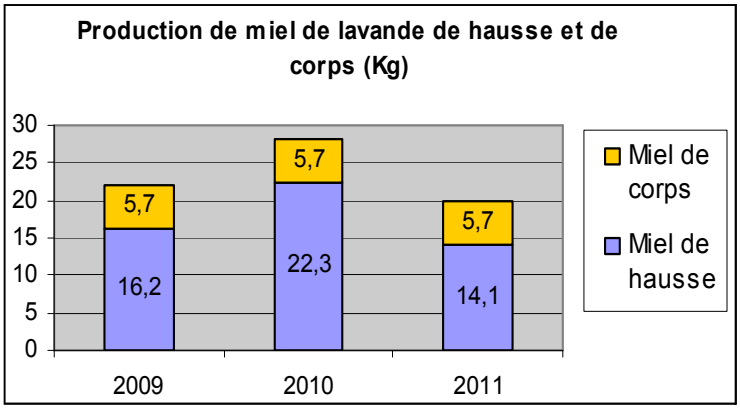

Mais cette récolte est variable d'un secteur à l'autre :

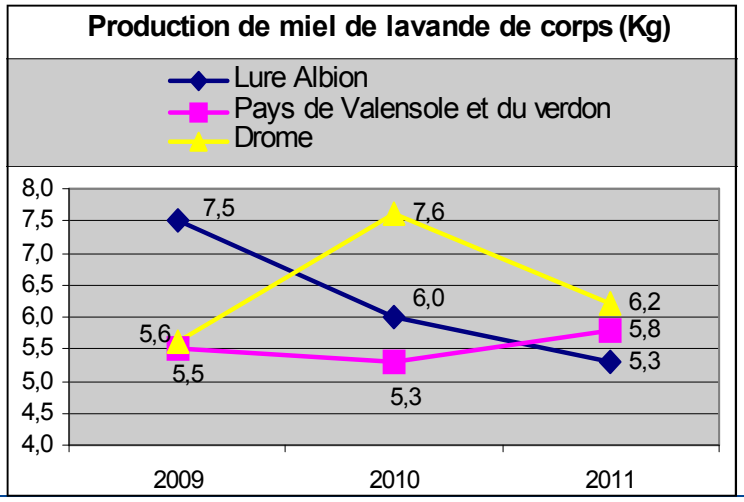

La récolte de miel corps sur la zone de Valensole est à peu près stable sur les trois dernières années (ce qui explique en partie la stabilité de la récolte au niveau régional). Par contre cette récolte a été variable pour les secteurs de Lure-Albion et de la Drôme. Il est intéressant de noter que cette récolte ne suit pas la même évolution que la production de miel de hausse, et ce, pour les trois secteurs. L'évolution est même inversée pour la Drôme où 2010 a été la pire année de production de miel de hausse et la meilleure année de récolte de miel de corps (sur 2009-2011).

Il est toutefois important de rappeler que ces résultats sont issus d'une enquête et qu'ils représentent la production des personnes ayant répondu à cette enquête.

QUALITE

Influence potentielle des autres cultures pollinifères et mellifères sur la qualité des miels de lavande

Depuis quelques années, nous surveillons par sondage l'influence éventuelle de la présence de cultures fréquentées par les abeilles sur la qualité générale des miels de lavande.
Chaque année, quelques analyses de miel sont réalisées sur des échantillons dits « à risque », c'est-à-dire issus de ruchers situés dans des zones où cohabitent lavandes et autres cultures.

Nous devons être particulièrement attentifs à l'influence des cultures de tournesol et de fenouil mais aussi de phacélie, de sauge ou de sainfoin. Se préoccuper de cette question, ce n'est pas chercher le bâton pour se faire battre ; c'est au contraire identifier les problèmes à la source pour se donner le temps de trouver des solutions, pour que les apiculteurs aient les bonnes informations techniques et pour que la qualité de notre miel de lavande soit préservée.

La culture du fenouil est l'exemple le plus récent qui montre l'intérêt de cette question. Elle contribue à modifier le paysage du plateau de Valensole depuis 5 ans. En 2011, la société Pernod-Ricard a implanté 103 ha pour une production de 11T d'anéthol ; son objectif à court terme est d'arriver à 130 ha.
Les apiculteurs constatent du butinage sur ces cultures ; les abeilles y trouvent en effet pollen et nectar.

Les analyses réalisées jusqu'à présent sur des miels de lavande « à risque » ne sont pas inquiétantes.
Dans les analyses polliniques, même si le taxon Apiacées ou fenouil apparaît maintenant dans le spectre de certains miels de lavande (analyses 2009 vs analyses 2002), il est très souvent présent à l'état de pollen rare (0 à 3%) ou isolé (3 à 10%). D'un point de vue physico-chimiques, les laboratoires ont peu de recul par rapport à ce miel et ne sont pas capables actuellement d'identifier une pollution. D'un point de vue organoleptique, il semblerait que le miel de fenouil soit identifiable par un arôme de type « noix » ou « huile de noix ». Cela dit, à ce jour, aucun miel de lavande n'a été déclassé à cause d'une pollution par du miel de fenouil.

En ce qui concerne le miel de tournesol, l'année 2011 a suscité des interrogations. Les surfaces en tournesol dans les Alpes-de-Haute-Provence représentent aujourd'hui 1281 ha dont 487 ha sur les cantons de Riez, Valensole, Moustier, Mézel et Les Mées (rive gauche de la Durance). En 10 ans, les surfaces sur ces cantons ont plus que doublé, particulièrement sur le secteur de Valensole (48 ha à 267 ha entre 2000 et 2010) et Les Mées (61ha à 147ha entre 2000 et 2010).
Sur le plateau de Valensole, la floraison était concomitante et certains lots de miel de lavande étaient susceptibles d'être parasités par une miellée de tournesol. C'était notamment le cas sur la commune de Valensole.
Deux miels ont été analysés. Les spectres polliniques relevés font apparaître des pollens de tournesol à des taux élevés (d'autant plus marqué que les miels de lavandin présentent une densité pollinique faible) c'est-à-dire à l'état de pollens d'accompagnement (15 à 45%) ou de pollens principaux (>45%). Cela dit ce critère n'étant à lui seul pas suffisant pour exclure un miel de lavande de l'appellation florale, ces miels ont conservé l'appellation. L'analyse organoleptique n'a rien révélé. Les sucres ont été vérifiés en étant particulièrement attentif à deux sucres : au taux de glucose qui va alors se situer entre 34 et 40% (vs <34% pour le lavande) ; au taux de saccharose faible (vs entre 2 et 10% pour le lavande). Le pH sera aussi plus élevé que pour un miel de lavande.

OBJECTIF : poursuivre nos analyses de surveillance
Si lors de la mise en place de vos ruches sur lavandes, vous constatez la présence de parcelles de tournesol, de fenouil, de sainfoin à proximité du rucher, signalez-le nous.
Nous analyserons gratuitement votre miel pour essayer de mesurer l'impact de ces cultures sur la qualité de votre miel de lavande.
NB : pour que l'analyse soit valable et donc exploitable, il faut que vous soyez sûrs de l'origine géographique du lot de miel à analyser et pour cela deux points sont essentiels : assurez vous que les hausses soient vides au début de la miellée de lavandin et suivez particulièrement ces lots de miel dans votre cahier de miellerie : notez bien le lien entre le rucher d'origine et le lot extrait. Ce n'est que si ces conditions sont respectées que nous réaliseront une analyse gratuite.

Le miel de lavande IGP : une valeur sûre pour la vente en vrac

On le sait : le miel de lavande est l'étendard de notre apiculture. L'avoir dans sa gamme de miel est très utile pour la vente en pot, voire nécessaire.
Concernant les circuits longs, le miel de lavande fait aussi partie des miels très recherchés par les acheteurs (conditionneurs, transformateurs). C'est une des références régionales les plus diffusées nationalement et c'est aussi une des plus demandées par les consommateurs.
Les besoins sont tels que sa vente est quasiment garantie avec l'IGP ; cela nous a été confirmé à plusieurs reprises par les négociants conditionneurs et il ne vous est pas très difficile de vérifier cette information auprès de vos collègues déjà adhérents du SYMPAS.
A noter par ailleurs que certains marchés sont demandeurs du label rouge.

Alors, après vos mises en place des ruches sur lavande, **pensez à faire votre demande d'adhésion à l'IGP pour l'année 2012. Après le 31 juillet, il sera trop tard.**
Renseignements sur mielsdeprovence@free.fr ou auprès de Philippe PICARD.

AGENDA

A noter dans vos agenda :

22 juillet : fête du miel de Goult organisée par le Syndicat des apiculteurs de Vaucluse

12 août : Fête de l'abeille et du miel (Digne) organisée par le Syndicat des apiculteurs des Alpes de Haute-Provence

06-07 octobre : 19ème fête du miel de Roquebrune-sur-Argens organisée par le SAP83

Vous recevez l'ADAPI Info par email et préféreriez le recevoir en format papier (noir et blanc) ?

Ou à l'inverse, vous souhaitez le recevoir par email (pdf couleur) pour économiser du papier ?

Contactez Claire FERSING à l'ADAPI : c.fersing.adapi@free.fr

Retrouver l'actualité de l'ADAPI ainsi que des informations techniques et les anciens bulletins sur le site internet de l'ADAPI :

http://www.adapi.itsap.asso.fr

Composition du Conseil d'Administration :
Cyril FOLTON : Président, André OLMUCCI : Vice-Président, Paul BONNAFFE : Secrétaire, Jean-Luc PAYAN : Trésorier, Paul ADAM, Jean-Louis BRONCARD, Silvère BRU, René CELSE, Gilbert COULON, Rémi GIAVELLI, Philippe HUGUEL, Jean-Louis LAUTARD, Malvina MALBEC, Sophie MASURIER, Jean-Yves MEHOUAS, Patrick REMY, Jean SILVAIN.

Les techniciens :

Pascal JOURDAN	Claire FERSING	Philippe PICARD	Alban MAISONNASSE
Tel : 04.42.17.15.21	Tel : 04.42.17.15.27	Tel : 04 42 17 15 28 09 51 162 462 (SYMPAS)	Tel : 04 32 72 26 57
FAX : 04.42.17.15.01			
p.jourdan.adapi@free.fr	c.fersing.adapi@free.fr	p.picard.adapi@free.fr	A.maisonnasse.adapi@free.fr

Responsable de la rédaction : Pascal JOURDAN

Association pour le développement de l'apiculture provençale—22, av. Henri Pontier—13626 AIX-EN-PROVENCE cedex 1
Tél : 04 42 17 15 00—Fax : 04 42 17 15 01—http://www.adapi.itsap.asso.fr

L'ADAPI met en œuvre ses actions avec le concours financier de

FranceAgriMer — Région PACA — Var Conseil Général